



Guide Pratique

Année Scolaire 2024 – 2025

Lycée

Général et Technologique

HORAIRES DES COURS EN LYCÉE

LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI : 8h à 12h30 et de 14h à 16h45
MERCREDI : 8h à 12h30

Coordonnées

42 avenue Jacques Loëb
64100 BAYONNE - 05.59.63.29.29

Site : www.largente.eu
secretariat@largente.eu
comptabilite@largente.eu

Contacts

M. MAYTE – Chef d’Etablissement

Mme LARRANDABURU – Adjointe de direction
Mme NOGUES - Conseillère Principale d’Education
Mme MEYNADIER - Secrétaire
Mme THEUIL - Attachée de gestion
Mme ESTEINOU – Comptable

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

Cette contribution sert à couvrir les dépenses liées au caractère propre de l'Etablissement dans les domaines de l'animation pastorale et éducative. Elle permet également l'entretien du foncier et l'acquisition de certains matériels d'équipements scolaires.

Nous souhaitons rendre la scolarisation dans notre établissement accessible au plus grand nombre aussi nous proposons 3 tarifs déterminés d'après les revenus des familles.

TARIFS	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Revenu fiscal divisé nombre de parts	Entre 0€ et 9 999€	Entre 10 000€ et 17 999€	Supérieur à 18 000€
LYCEE GENERAL & TECHNIQUE	405 €	580 €	750 €
B.T.S. C.G	655 €	890 €	1050 €
B.T.S.C.I.	655 €	890 €	1050 €

Exemple de calcul :

- Famille avec les 2 parents et avec 2 enfants et 35000€ annuel de revenu fiscal :
 - $35000 / 3 \text{ parts} = 11.667 \text{ €}$
 - Le tarif 2 s'applique

Les familles doivent fournir à la rentrée scolaire leur dernier avis d'imposition (date limite le 15 septembre) faute de quoi, le tarif 3 est appliqué.

LIVRES

LOCATION ANNUELLE ET FRAIS DE GESTION

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
50 €	50 €

RESTAURATION AU SELF

En Lycée Général et Technologique

DEMI - PENSION	Repas occasionnels
850 € pour l'année 4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi	6.90 €

RESTAURATION RAPIDE

Si votre enfant a peu de temps pour se restaurer parce qu'il participe à une réunion, un atelier, ou doit travailler en groupe,... il a la possibilité de déjeuner rapidement à la cafétéria où sont vendus : sandwiches, pizzas, salades composées, pâtisseries, fruits,...

Le paiement s'effectue directement en caisse pour tous les élèves. Le prix du repas à la cafétéria n'est pas décompté de la demi-pension.

La consommation de repas amenés de l'extérieur (gamelle, sandwich,...) n'est pas autorisée.

INTERNAT – FILLES

PENSION
3000 € pour l'année Du lundi matin au vendredi midi

BOURSES 2024-2025

En Lycée Général et Technologique

Les demandes sont à effectuer :

- auprès de l'établissement fréquenté durant l'année en cours jusqu'en juillet
- auprès du nouvel établissement en septembre.

En Enseignement Supérieur

Les demandes sont à déposer par internet sur le site du CROUS de Bordeaux

ETUDE DU SOIR

En Lycée Général et Technologique

Tarif forfaitaire à l'année
250 € pour l'année

- Inscription à l'étude du soir en début d'année scolaire ou en cours d'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
- Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h.
- Possibilité de sortie à 18h et 18h30
- Pas d'étude du soir le vendredi.
- Pas d'étude du soir la veille de vacances ou de pont.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les résidents du secteur Bayonne-Anglet-Biarritz, de Tarnos, Ondres, St Martin de Seignanx et des communes du Pays Basque :

inscription sur le site : <https://www.txiktxak.fr>

Pour les résidents des autres communes des Landes

inscription sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires>

